www.apf.asso.fr
dd30.blogs.apf.asso.fr

Blaise Bang – « La Roulante »

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Délégation du Gard

APF
Association des Paralysés de France
Bouge les Lignes !

LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE L'APF

- ✓ L'accès à tout pour tous.
- ✓ Libre choix du mode de vie.
- ✓ Une couverture sociale adaptée.
- ✓ Le droit au travail.
- ✓ Des ressources suffisantes pour vivre décemment.
- ✓ Des moyens pour une éducation appropriée.

SOMMAIRE

L'APF "une association nationale" ..... Page 01

Zoom sur l'APF Occitanie ..... Page 02

La délégation départementale du gard ..... Page 03

Une mission : l'accueil ..... Page 05

Une priorité : l'accessibilité ..... Page 09

Une volonté : rompre l'isolement ..... Page 14

Innover dans les actions ..... Page 18

Faire vivre la démarche participative ..... Page 22

L'action Jeunes : un pari pour l'avenir ..... Page 24

Communiquer : pour s'ouvrir au monde ..... Page 26

Nos partenaires : main dans la main ..... Page 29

Compte de résultat 2016 : un regard sur les chiffres ..... Page 30

Perspectives 2017 ..... Page 33

L'Association des Paralysés de France (APF)

"une association nationale"

Créée en 1933

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1945

L'APF est un mouvement national de personnes en situation de handicap moteur et de personnes valides à leur service. L'APF est présente dans tous les départements.

- 1 siège national
- 12 directions régionales
- 96 délégations départementales
- 125 structures pour enfants et adolescents
- 261 structures pour adultes
- 53 structures APF Entreprises
- 677 sessions réalisées par APF formation
- 161 séjours de vacances organisés par APF évasion
- 300 381 donateurs ayant fait au moins un don dans l'année
- 23 120 adhérents à jour de cotisation
- 25 000 bénévoles (dont 4000 bénévoles réguliers)
- 14 151 salariés

Des réalités économiques nouvelles, qui risquaient de ne plus garantir la bonne mise en œuvre de notre projet associatif, ont poussé notre association à s'engager dans une réorganisation.

Mise en place au cours de l'année 2016, elle s'est traduite par :

La **création de nouveaux territoires au sein de chaque région** afin de mutualiser les compétences pour permettre une coordination entre les réseaux locaux et une meilleure efficience sans laisser de côté l'essence de notre action.

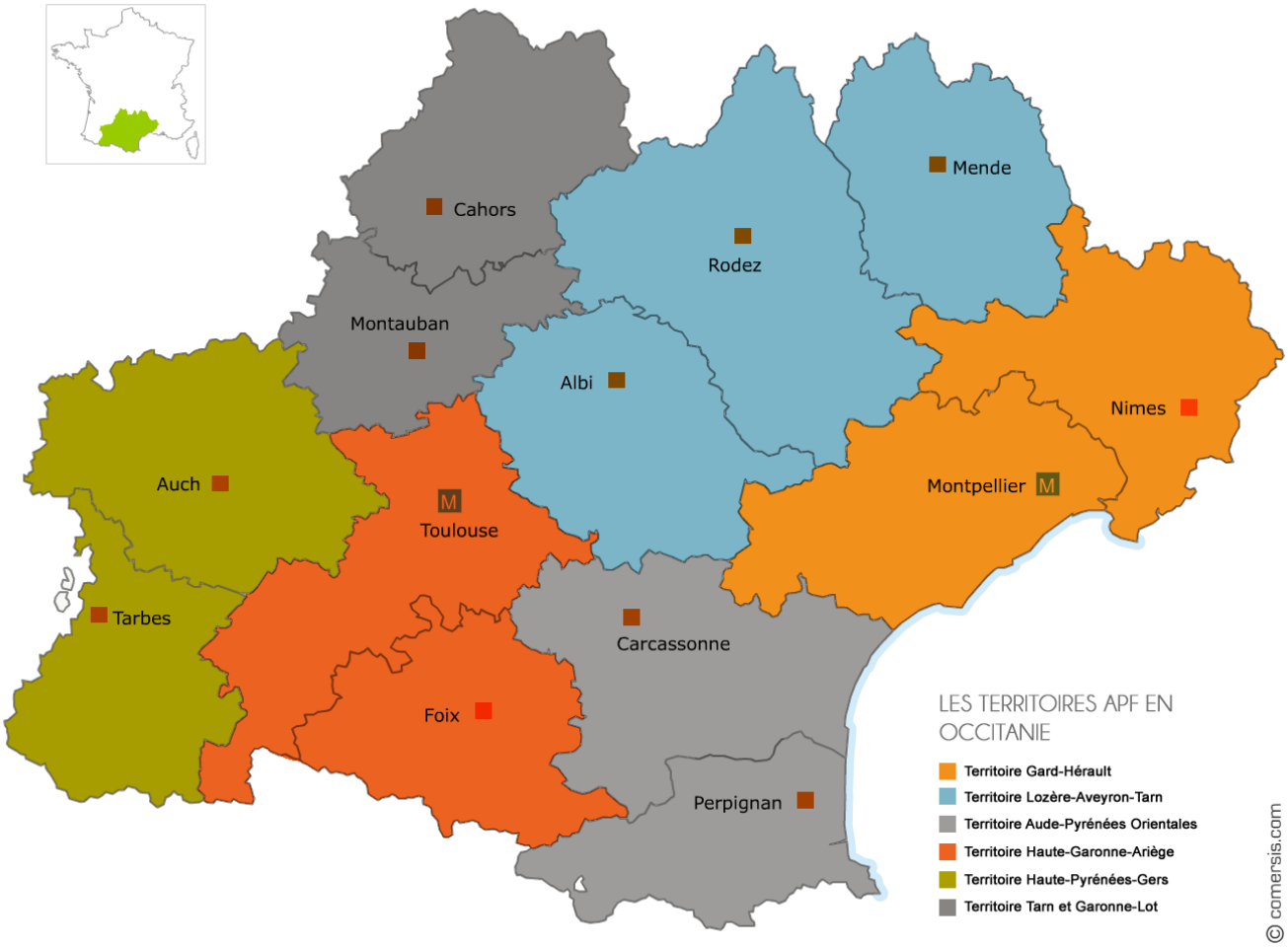

La région Occitanie se dote de **6 territoires** avec **13 implications locales** (délégations départementales).

La **délégation du Gard** appartient donc désormais au **territoire « Gard/Hérault »**, qui est géré par une seule directrice.

La délégation départementale du Gard

La délégation, « Maison des adhérents », agit pour **l'inclusion des personnes en situation de handicap moteur** dans notre **société**.

Les actions apportées par la délégation départementale, **créée depuis les années 50** pour agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap moteur de notre Société, ont été modélisées autour de **3 missions essentielles**, regroupant un ensemble d'actions sur trois niveaux :

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

responsabilité vis à vis des personnes

- Accueil individualisé, écoute et orientation
- Animation de groupes et de comités
- Accompagnement des personnes dans leur projet personnel de vacances

REVENDIQUER ET REPRESENTER

responsabilité vis à vis de la société

- Représentation dans les instances publiques, collectifs inter-associatif et collectivités locales
- Actions de revendication d'intérêt collectif

DEVELOPPER ET DYNAMISER

responsabilité vis à vis de l'association en elle-même

- Actions favorisant le lien associatif et social entre les acteurs
- Animation de la démocratie interne

AJUSTEMENTS POSSIBLES AUTOUR DE CES 3 MISSIONS EN PLUS

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

- Réponse à des demandes sociales spécifiques, défense des droits des personnes

REVENDIQUER ET REPRESENTER

- Défense des droits collectifs
- Organisation d'actions de sensibilisation
- Organisation de campagne de communication
- Organisation des relations médias
- Animation d'un observatoire des besoins

DEVELOPPER ET DYNAMISER

- Soutien et formation des acteurs
- Communication externe et information des acteurs associatifs
- Développement des legs, du mécenat
- Recherche de subventions régionales et européeenes à des appels à projet.

La bonne réalisation de ces missions est possible grâce à une nouvelle articulation réalisée par les acteurs de chaque département concerné sur le territoire. Dans le cas de notre nouveau territoire « Gard-Hérault », les salariés ont pour la plupart des postes permettant une mutualisation de leurs compétences pour enrichir les deux territoires et continuer à promouvoir les actions menées et pensées par l'APF.

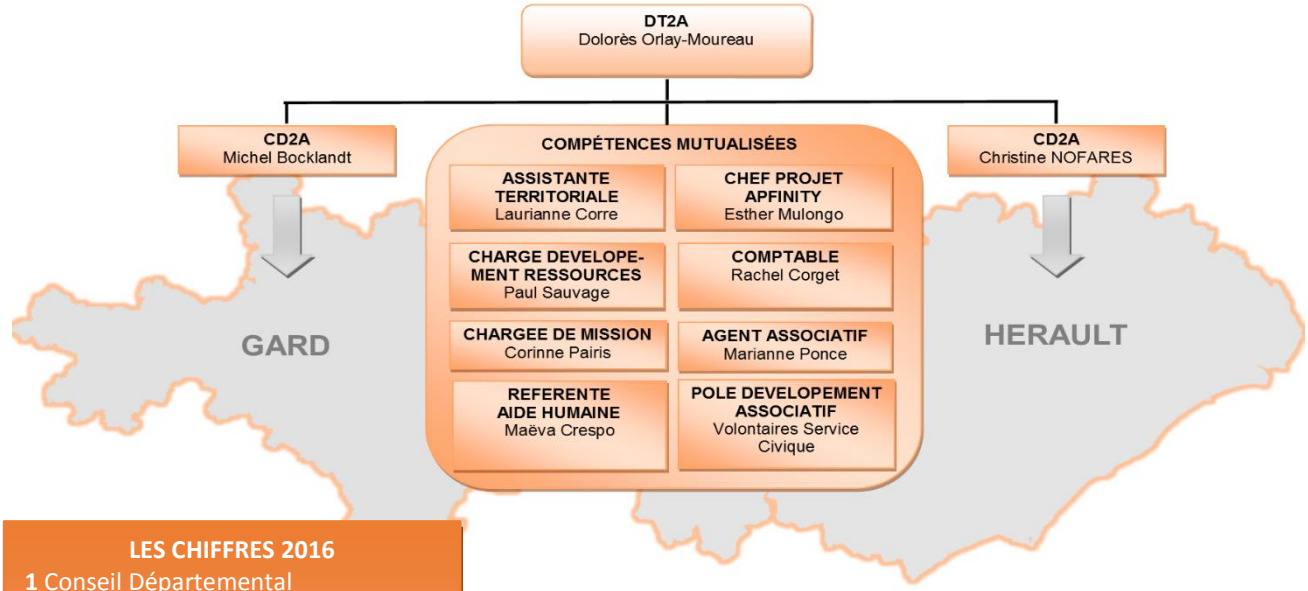

LES CHIFFRES 2016

1 Conseil Départemental
212 Adhérents
3187 Donateurs
40 Bénévoles réguliers
89 Bénévoles ponctuels dans le cadre des actions d'intérêt collectif
115 Bénéficiaires des animations loisirs (AIC)

D2TA : Directrice Territoriale des actions associatives
CD2A : Chargé de développement des actions associatives

La délégation s'appuie notamment sur un réseau de proximité composé d'acteurs essentiels, tels que :

- Le Conseil APF de Département (CAPFD), élus chargés de la représentation publique de l'association sur le plan local ;
- Les adhérents, les bénévoles et les salariés, dont ceux des établissements et services de l'APF, pour favoriser la mutualisation de moyens à l'échelon du territoire et de la région ;
- La direction générale de l'APF et l'ensemble de ses services ;
- Des moyens financiers issus de la générosité du public, ainsi que sur des actions ressources initiées sur le territoire local ;
- Des partenariats avec les acteurs du milieu associatif et/ou économique.

1 L'accueil des adhérents et des usagers

L'accueil des adhérents et des usagers constitue une des premières missions d'une délégation départementale.

Cet accueil est organisé pour répondre au mieux aux besoins et demandes.

Des outils statistiques ont été mis en place pour estimer avec le plus de précision possible, le nombre d'appels et sollicitations.

Notre accueil physique a lieu tous les jours de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 13h30 à 16h30).

Pour les demandes de renseignements ou d'orientation, l'accueil se fait à plusieurs niveaux :

- Prise de contact téléphonique ou par mail ou directement à la délégation
- Orientation vers des structures internes (SAVS de l'APF ou autres activités) ou externes (MDPH, etc.)

Répartition des appels par thématiques

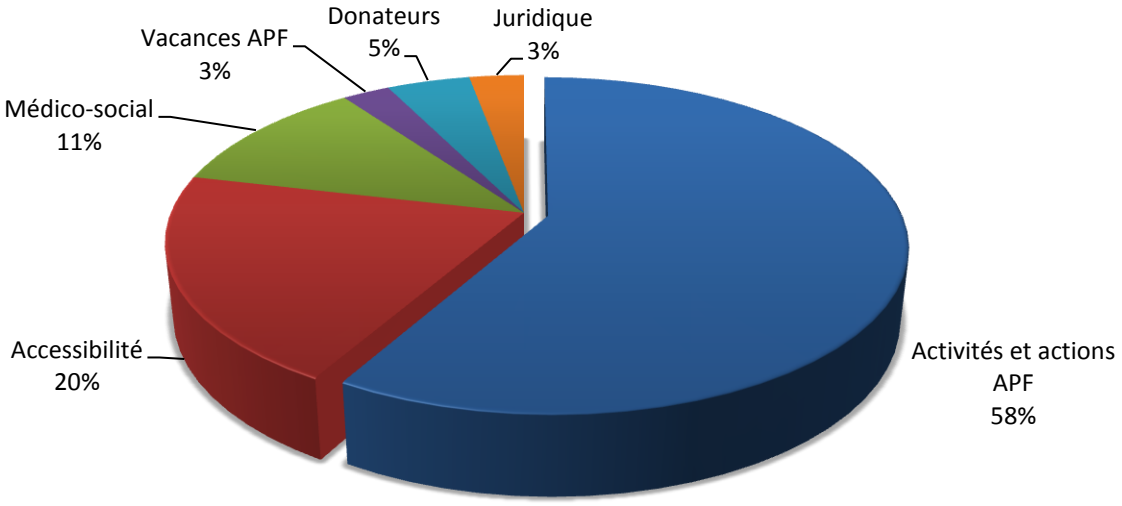

En 2016, **2 780 appels téléphoniques** ont été traités.

Les mails : un outil à comptabiliser

La délégation départementale est fortement sollicitée par le biais des mails. Sans surprise nous constatons qu'il s'agit du mode de communication le plus utilisé par les usagers entre 18 et 45 ans.

Nous recevons plus de **10 000 mails/an**, que nous traitons avec la même rigueur que les appels téléphoniques.

2 Répartition des nouveaux adhérents et bénévoles en 2016

Nouveaux Adhérents	2016	2015
Janvier	0	3
Février	7	3
Mars	1	2
Avril	2	7
Mai	1	1
Juin	4	1
Juillet	2	1
Aout	0	2
Septembre	5	0
Octobre	4	0
Novembre	1	3
Décembre	4	2
TOTAL	31	25

Soit une moyenne de **3 nouveaux adhérents par mois**.

En 2016

- **10 nouveaux bénévoles intégrés** suite à 21 propositions de bénévolat.

La délégation s'est engagée depuis 2008 dans une dynamique de développement de son réseau d'adhérents. Jusqu'en 2006, l'adhésion était généralement motivée par l'accès aux services médicaux sociaux tels que le SAVS quand celui-ci faisait partie de la délégation. Depuis l'autonomisation des services, la baisse des adhésions était notable.

Grâce à la mise en œuvre de nouvelles activités, de l'augmentation de moyens humains par le biais de volontaires en service civique, d'une politique de communication plus offensive, les résultats depuis 2010 sont plus probants.

Après une baisse des nouveaux adhérents constatée en 2015, la délégation a misé sur la multiplicité d'activités sociales et culturelles, rendues possibles par le recrutement de volontaire en service civique dans l'animation, ce qui a permis à de nombreuses personnes de rejoindre le rang de nos adhérents.

3 La permanence juridique – droit du handicap

L'accès aux droits des personnes en situation de handicap peut être compliqué, souvent faute de moyen, parfois faute d'information.

En complément du **service juridique national**, la délégation du Gard a mis en place en 2012 une permanence juridique gratuite dans ses locaux. La permanence est assurée par **Alexandra Grévin**, **avocate spécialisée dans le droit du handicap**.

Durant sa permanence, elle informe, conseille et oriente les personnes handicapées, leur famille et leurs proches pour toutes les questions relatives à sa spécialité.

Le fonctionnement

La permanence est destinée à répondre aux interrogations juridiques concernant tous les types de handicap, sous réserve d'adhésion.

Elle se tient dans les locaux de la délégation, 1 fois par mois, chaque premier mercredi.

Une proximité nécessaire

La délégation du Gard, dans une logique de proximité et de qualité de service, a fait évoluer le fonctionnement de son conseil juridique en proposant une nouvelle formule, mieux adaptée aux demandes. Elle complète le blog juridique national : http://vos-droits.apf.asso.fr/ et le service juridique du siège de l'APF.

Maître Alexandra GREVIN

Avocate spécialisée en droit du handicap depuis 2005, elle conseille, assiste et défend les personnes touchées par le handicap, les familles et les professionnels. Elle a aussi publié deux guides juridiques sur cette thématique. Son cabinet se situe à Paris.

Pour en savoir plus : www.alexandra-grevin.com

En 2016, 20 consultations ont eut lieu (3 créneaux disponibles par permanence). Les raisons principales étaient :

- 13 litiges contre des administrations (MDPH, CPAM)
- 3 litiges d'ordre médical (demande de recours)
- 2 litiges concernant le logement (copropriété)
- 2 litiges d'ordre familial (tutelle, pension alimentaire)

Parce qu'on lutte mieux contre les discriminations
quand on connait ses droits

Ouverte à tous les types de handicap

4 Visites à domicile

Afin de se rapprocher au mieux de ses adhérents et de rompre l'isolement face auquel nombre d'entre eux peuvent être confrontés, la délégation a développé une initiative : aller à leur rencontre par des visites à domicile.

Durant l'année 2016, Jean-Pierre, bénévole à l'APF et Laëtitia, volontaire en service civique, ont eu pour mission de se rendre au domicile des adhérents, désireux de briser cette sensation d'exclusion qui leur pèse et de mieux connaître l'association.

Grâce à leur implication, Jean-Pierre et Laëtitia ont pu aller à la rencontre de 13 personnes.

Lors de ces visites à domicile, ils ont apporté une écoute bienveillante et ils ont pu informer ces personnes sur les activités proposées par l'APF (*comme la chorale, les repas mensuels, l'atelier peinture, les sorties culturelles…*). **Cela a permis à certains de renouer le lien en participant à nos activités.**

Ils ont tenté également de trouver des solutions aux problématiques rencontrées du fait du handicap des personnes (*accessibilité, aménagement du véhicule, acquisition d'un fauteuil roulant*). **Un soutien qui a été rendu possible par un suivi administratif et social à la suite de ces visites.**

L'initiative compte être poursuivie au cours de l'année 2017.

1 Le service accessibilité de l'APF

Son rôle

Le rôle du service accessibilité est **multiple**. Il consiste à :

- Répondre aux demandes de particuliers, de professionnels, d'institutions concernant les établissements recevant du public *(avis et conseils sur le plan législatif, conseil technique, conseil avant dépôt des permis de construire…)*
- Représenter l'APF dans les commissions et lors des visites concernant l'accessibilité *(SCDSA – CCDSA – Commissions Communales d'Accessibilité…)*.
- Vérifier si la réglementation est respectée en matière d'accessibilité *(ERP, Voirie, Transport, Logement).*
- Sensibiliser des professionnels du tourisme, du bâtiment et de la formation professionnelle à l'accueil des personnes à mobilité réduite ou/et à la nouvelle réglementation.
- Assister et participer aux différentes manifestations de la Délégation APF pour la défense des intérêts des personnes en situation de handicap.

Ses actions

En 2016, outre la poursuite de nombreuses prestations en relation avec les diverses instances publiques ou le simple particulier, le service s'est attaché à :

- Défendre l'intérêt des personnes à mobilité réduite et faire respecter les textes réglementaires lors de représentations en Sous-commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,
- Continuer le partenariat avec le Conseil Départemental pour la mise en œuvre du Schéma Directeur des Transports Départementaux,
- Poursuivre sa participation active au sein de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole (CIA, Voirie, Transport…) et au sein d'autres commissions communales qui sont mises en place,
- Intervenir en amont sur les projets afin que l'avis de l'APF puisse être intégré dès le début de l'étude de dossier pour ne pas créer de modifications et de surcoût,
- Continuer à apporter du conseil technique au public professionnel ou privé dans le but de solutionner les difficultés rencontrées en matière d'accessibilité dans leurs projets ou réalisations,
- Dénoncer la non-conformité de travaux réalisés (voiries, transports, ERP…).
- Sensibiliser les différents acteurs de la construction : Artisans de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) et étudiants de l'IUT de Nîmes département Génie Civil par exemple.

Les chiffres

Au 31/12/2016, 5 bénévoles, 1 responsable, 1 service civique ont participé activement aux actions du service.

▶ Récapitulatif des échanges menés avec les institutions publiques

- **1** réunion avec la DDTM
- **2** études de dossier conduites avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
- **2** réunions d'élaboration du Schéma des Transports Départemental du Conseil Départemental
- **1** réunion en CDCSA (Commission Départementale Consultative de Sécurité et d'Accessibilité)
- **19** interventions en SCDSA (Sous-Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité)
- **2** réunions au sujet du transport avec Nîmes Métropole
- **3** réunions concernant le Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics dans le cadre des Ateliers du handicap à Nîmes

▶ Récapitulatif des échanges menés avec les institutions privées

- **1** réunion d'information régionale au sein de l'APF
- **2** réunions de partenariat avec l'IUT de Nîmes
- **1** réunion préparatoire pour l'accessibilité de la gare TGV Manduel
- **1** réunion pour la signalétique et l'accessibilité au sein du CHU de Nîmes
- **2** réunions inter associations concernant le fonctionnement en sous-commission

▶ Récapitulatif des interventions du service

- **124** actions auprès de particuliers, de professionnels, d'architectes, d'institutionnels pour avis et conseils (61 par téléphone, 57 par courrier, 6 par rendez-vous à la délégation)
- **6** visites d'ERP avant leur ouverture
- **4** visites à l'extérieur à la demande d'entreprises ou de particuliers
- **5** visites à l'extérieur à la demande de mairies.
- **1** intervention aux journées annuelles des instructeurs de locomotion
- **2** sessions de sensibilisation des artisans du bâtiment avec la CAPEB
- **2** sessions de sensibilisation avec les étudiants de l'IUT de Nîmes
- **10** heures d'études menées pour des dossiers d'Ad'AP dématérialisés
- **4** passages dans la presse (Midi Libre et radios)

L'équipe accessibilité est souvent sollicitée et doit faire face à un volume plus important de ses actions. Malgré une surcharge de travail, l'équipe a répondu présente.

Consciente de l'enjeu, la délégation essaie dans la mesure de ses possibilités de donner les moyens à l'équipe de remplir sa mission. Ainsi, la directrice territoriale des actions associatives et le chargé de développement des actions associatives, accompagnent l'équipe dans la réalisation de ses objectifs.

2 Nos actions de sensibilisation

Auprès de la CAPEB

(Confédération des Artisans et Professionnels des Entreprises du Bâtiment)

Notre délégation a été retenue par la CAPEB pour accompagner les formateurs de la démarche « Handibat » dans leurs interventions. La cellule accessibilité de notre délégation renforce ses interventions auprès des adhérents de la Confédération grâce à ses commentaires éclairés sur la règlementation liée au bâti dans la continuité de la chaîne de déplacement. Vécus, témoignages et mises en situation viennent ponctuer ces formations pour les rendre plus concrètes.

Deux interventions se sont déroulées en 2016 (en février et novembre) regroupant une vingtaine d'artisans motivés et désireux de s'approprier la loi de 2005 et d'aller au-delà dans la réalisation de leur chantier pour une meilleure qualité de service.

Dans les établissements scolaires

(École primaire, collège, lycée, université)

Afin qu'ils agissent rapidement en **"véritable citoyen"**, l'APF sensibilise les jeunes au handicap.

Ces actions de sensibilisation se déroulent sous forme d'intervention à la demande d'établissements scolaires (écoles primaire, collèges, lycées) ou centres de formation. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre, au quotidien des personnes handicapées physiques à travers des échanges et des témoignages.

Les établissements qui ont pu profiter de notre expérience :

- IFSI Croix Rouge à Nîmes
- Lycée Albert Einstein à Bagnols
- Collège St Jean Baptiste de La Salle à Nîmes
- Lycée André Gide à Uzès
- Lycée De La Salle à Alès
- Collège Paul Valéry à Roquemaure
- Collège J B de La Salle à Nîmes
- IUT de Nîmes St Césaire
- Lycée Jules Raimu à Nîmes
- Collège Le Castellas à Bessèges
- Lycée Charles Gide à Uzès
- IFSI CHU à Bagnols-sur-Cèze
- Ecole Primaire André Clavel à Anduze
- Lycée Albert Camus de Nîmes…

C'est donc plus de **1 164** jeunes qui ont pu bénéficier de nos actions de sensibilisations en 2016.

Outil de sensibilisation scolaire en région

La délégation du Gard est à l'initiative d'un projet qui regroupe les 5 délégations APF de la Région Languedoc-Roussillon.

Habitués les uns et les autres à intervenir en milieu scolaire pour mener des actions de sensibilisation auprès d'un public jeune, il nous est apparu nécessaire d'harmoniser nos pratiques et de mettre nos savoirs-faire en commun.

C'est ainsi qu'un comité de pilotage composé des 5 directeurs de délégation et de bénévoles responsables d'animation en milieu scolaire s'est constitué afin de réaliser une méthodologie plus efficace, attrayante et donc pédagogique en direction du public ciblé.

Mais il était hors de question pour les membres de ce comité de pilotage de travailler et réfléchir en vase clos.

Chaque délégation a donc constitué autour du projet, un groupe « jeunes en situation de handicap » pour être force de propositions. En outre, sur chaque territoire, une convention a été établie avec un lycée et une classe partenaire, permettant ainsi d'associer à notre action de nombreux jeunes scolarisés.

A l'issue de cette collaboration à grande échelle, un diaporama, sous forme de quizz, a vu le jour en 2012 pour nous permettre d'aborder le quotidien d'un jeune en situation de handicap en traitant quatre thématiques fortes :

- Concevoir et aménager un environnement accessible à tous,
- Assurer une éducation et une scolarité et ouvrir la vie professionnelle à tous,
- Soutenir l'accès aux loisirs, aux vacances, aux pratiques culturelles et sportives,
- Reconnaître la vie affective, sentimentale et sexuelle.

Dans le Gard, nous avons choisi de travailler l'aspect scolarité et vie professionnelle avec la classe Bac Pro Electrotechnique du Lycée Professionnel Frédéric Mistral de Nîmes ; l'occasion d'échanges riches avec les élèves.

Le projet a obtenu le soutien du Laboratoire de l'Innovation de l'APF et celui du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.

Une volonté : rompre l'isolement

Ces actions visent à favoriser le lien entre les acteurs, à rompre l'isolement, à développer l'autonomie des personnes tout en favorisant une mixité sociale, culturelle. Elles sont encadrées par 1 salarié, chargé de développement des actions associatives, de volontaires en Service Civique, entourés d'une équipe de bénévoles.

1 Les sorties culturelles

410 personnes ont bénéficié de sorties culturelles, ludiques, de détente ou à thème durant cette année 2016.

(214 personnes handicapées et 196 personnes valides)

- Personnes en fauteuil : **160**
- Personnes semi-valides: **54**
- Personnes valides: **139**
- Personnes accompagnatrices: **57**

Les sorties au nombre de **30** sur 10 mois soit 3 par mois, se sont déroulées dans Nîmes (19 sorties), dans le Gard (9 sorties) et dans d'autres départements (2 sorties).

Ces sorties hors les murs de la ville, sont rendues possible par l'utilisation d'un minibus aménagé (5 places assises – 4 fauteuils).

2 Les ateliers

- **Atelier peinture** tous les lundi après-midi soit 41 séances. Animé par 2 personnes dont une en situation de handicap (12 participants).

- **Atelier chorale** un mercredi sur deux soit 18 séances en 2016. Cet atelier qui réunit une douzaine de membres est animé par un chef de chœur Béatrice KOWALSKA.

- **Atelier informatique** tous les vendredis pendant 10 mois soit 44 fois au centre Multimédia de la ville de Nîmes, lieu spécifiquement aménagé (bâtiment et matériel) pour l'accueil des personnes handicapées (10 adhérents APF).

- **Un repas** préparé par 3 bénévoles a été organisé une fois par mois pendant 10 mois soit 10 fois (10 à 12 personnes en situation de handicap + 4 à 6 personnes)

3 Les rencontres mensuelles des groupes relais

Les rencontres se font par bassin de vie à **Alès**, **Bagnols sur Cèze** et le **Vigan.**

En 2016, **30 rencontres** ont été organisées et ont rassemblé **150 personnes**, soit une moyenne de 5 personnes par rencontre.

4 Apfinity – du réseau d'accompagnement au dispositif

Emergence du projet

Avec plus de 22 % (contre 11,6 % tout public confondu) en Occitanie, le taux de personnes en situation de handicap en recherche d'emploi représente une problématique très importante. De même pour les séniors de 50 ans et plus, car ils représentent 24,1 % des demandeurs d'emploi.

C'est pourquoi, dès l'origine de la création du dispositif, les objectifs sont de :

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle par le travail des personnes en situation de handicap et séniors, et participer à lutter contre les discriminations les concernant,
- Faciliter l'insertion dans un logement adapté pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées,
- Lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Mutation du projet pour répondre aux besoins du public

En 2016, le réseau d'accompagnement s'est développé autour de la finalité de l'accès à l'emploi, dans toutes les étapes qu'il requiert, notamment l'accès au logement, à la mobilité, etc.

Un besoin de coaching et de développement d'un réseau d'entreprise a conduit à solliciter des financements pour deux salariés : Un **chef de projet** et un **chargé des relations entreprises**.

Cette nouvelle dynamique a permis une mutation du projet pour s'orienter vers une notion de dispositif d'accompagnement, inspiré de la démarche d'emploi accompagné et du rapport Piveteau Zéro sans solution.

Le nouveau modèle d'accompagnement vise à :

- Sécuriser les parcours de **80 demandeurs d'emploi en situation de handicap ou séniors**, les accompagner vers et dans l'emploi, développer leur autonomie et lever les freins à l'emploi ;
- Favoriser leur accès à des mises en situations de travail par la constitution d'un réseau entreprise et par une démarche d'emploi accompagné.

LES CHIFFRES FIN 2016

En date du 31/12/2016, 9 personnes ont déjà intégré le dispositif.

La réalisation des objectifs est rendue possible par un ensemble d'actions mises en place par le dispositif.

Le dispositif d'accompagnement

APFinity dans sa nouvelle forme s'appuie sur :

- Un **coaching emploi et social** dont la mission est d'accompagner les chercheurs d'emploi dans leur recherche : de stage, de formation par alternance ou d'emploi.
- Un **réseau d'entreprises** qui facilite la mise en relation pour les mises en situation professionnelles, mais aussi pour réaliser des entretiens de recrutement blanc, des temps d'information pour les chercheurs d'emploi…
- Un **réseau de parrainage** composé de personnes en situation de handicap. Il a pour but de remobiliser les chercheurs d'emploi dans une dynamique de pair-émulation,
- Un **réseau de partenaires de la vie associative et institutionnels** qui facilite l'accès aux dispositifs de droit commun pour la levée des freins à l'emploi,
- Un **pôle de professionnalisation au sein du territoire**, qui permet le retour à l'emploi dans une dynamique de tremplin de 4 à 10 postes en CAE d'un an non renouvelable, de plus de 4 services civique (moins de 30 ans), au sein des délégations du Gard et de l'Hérault.
- Une **plateforme internet** qui centralise des offres et des demandes dans les domaines : emploi, loisir, logement, lien social,
- Un **pôle recherche**, composé des étudiants en master de la faculté Paul Valéry qui travaillent localement sur la problématique des freins à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ainsi, le dispositif ne perd pas de vue, l'essence même de son origine. L'individu demeure le point central de l'action et est pris en compte dans sa globalité au travers d'une approche moderne, accessible et inclusive.

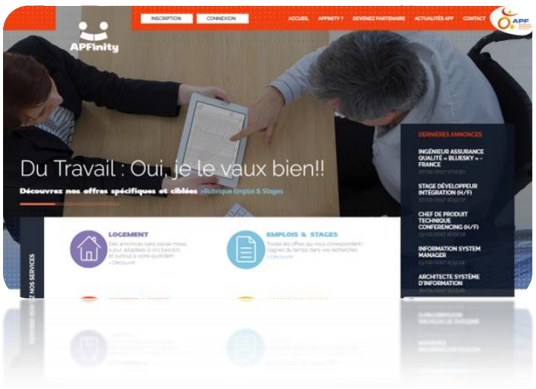

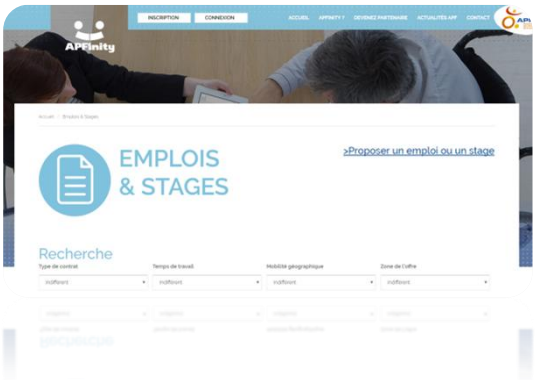

1 Beauté et Handicap : la génèse d'une démarche artistique

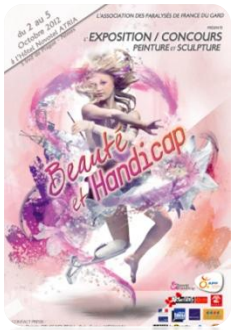

Depuis plusieurs années, notre délégation s'est engagée sur des projets culturels et artistiques, convaincue que ces derniers touchant l'imaginaire et l'inconscient collectif, peuvent être tout aussi efficaces que des campagnes de revendications traditionnelles.

En 2009, dans le cadre des ateliers du handicap, nous avons réalisé une exposition photos sur le thème «Beauté et Handicap» dont l'objectif était de sensibiliser un large public sur la question de la représentation du handicap et du regard porté sur la différence.

Forte du succès de l'action menée et de l'impact de la thématique, il nous est apparu judicieux de lui donner une suite à travers un projet artistique régional, aux dimensions sociales et citoyennes. Ainsi en 2012-2013, nous avons créé une exposition de peintures et de sculptures avec 30 artistes amateurs et confirmés de la région, présentée dans différents lieux du Gard.

En 2014-2015, nous avons choisi d'investir le champ du conte pour enfant, base de la construction de notre imaginaire pour travailler la notion de l'inclusion dès les premiers âges de la vie à partir d'une exposition/concours que José PIRES, artiste peintre Nîmois parraine.

En 2015, le thème retenu : « Ils sont d'ici » fait la part belle à des portraits de femmes et d'hommes du département, dont les traits et les personnalités se fondent avec nos paysages et monuments gardois, connus ou plus confidentiels. Après une présentation à la galerie Jules Salle à Nîmes, cette exposition a été itinérante dans la région durant l'année 2016.

Création d'un blog et d'un logo "Beauté et Handicap"

Désireux d'inscrire notre démarche artistique dans la continuité, nous avons souhaité créer en 2012, un blog et un logo pour communiquer et assurer une meilleure visibilité aux projets construits à partir du concept Beauté et Handicap.

Pour accéder au blog :
http://beauteethandicap.blogs.apf.asso.fr/

2 Beauté et Handicap 5ème Edition : exposition de caricatures

En 2016, pour la première fois, l'APF investit le champ de la caricature et du dessin pour toucher le cœur du public et sortir des représentations traditionnelles sur le handicap. Grâce à la collaboration des artistes gardois Frank Vriens et Desclozeaux, ce ne sont pas moins de 40 œuvres qui ont été produites.

De l'humour pour rire du handicap, mais avec les personnes concernées !

Tel est le challenge lancé par l'Association des Paralysés de France du Gard au talentueux dessinateur de presse nîmois, à la renommée nationale qu'est Frank Vriens.

Desclozeaux

Grâce à des rencontres bouleversantes avec des personnes en situation de handicap de l'APF, de la FAAF (Fédération des Aveugles du Gard), de l'association Surdi 30, du foyer Hubert Pascal, Frank Vriens nous a proposé une exposition de 21 caricatures, où il tourne en dérision le handicap, mais surtout la façon dont notre société traite celui-ci.

Cerise sur le gâteau, le grand artiste Desclozeaux a souhaité rejoindre et soutenir l'aventure en complétant l'exposition avec 20 de ses œuvres évoquant le handicap avec sensibilité et originalité.

L'exposition, qui a été présentée du 13 décembre au 19 janvier 2017 à la Galerie Jules Salles à Nîmes, a remporté un vif succès avec près de 1 000 visiteurs.

Afin de permettre à un plus large public de découvrir cette exposition, cette dernière va être présentée en 2017 dans différents lieux du département et de la région (mairies, salles d'exposition…).

Frank Vriens

L'objectif de ce projet

- Développer un projet à la fois individuel et collectif à partir d'un thème original « Beauté et Handicap »,
- Agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap en sensibilisant le grand public à la question du regard porté sur la différence,
- Réaliser un vrai projet artistique ayant une dimension « morale » et citoyenne,
- Mobiliser des acteurs de champs divers dans un projet commun fédérateur et créateur de sens.

3 Beauté et Handicap 4ème édition : exposition de photos

L'exposition de photos sur le thème : « Ils sont d'ici », créée en 2015 a été exposée en 2016 dans différents lieux à travers la région :

- Le 28 mai : Anniversaire des 70 ans du Pont du Gard,
- Du 3 au 17 juin : Mairie de Rochefort du Gard,
- Du 20 juin au 1er juillet : Salle d'exposition de Lussan,
- Du 4 au 12 juillet : Salle des remparts à Castillon du Gard,
- Du 18 au 23 juillet : Salle Tibères à Sommières,
- Du 12 au 18 septembre : Hall de la Mairie de Caveirac,
- Du 19 au 30 septembre : Bibliothèque d'Anduze,
- Du 3 au 9 octobre : Centre d'Art Rhodanien Saint-Maur à Bagnols-sur-Cèze,
- Du 17 au 22 octobre : Médiathèque Intercommunale à Le Vigan,
- Du 7 au 17 novembre : Salle des Arches à St Laurent d'Aigouze,
- Du 21 au 30 novembre : Salle Nicolas Laserre à Aigues Mortes.

4 Beauté et Handicap 1ère édition : exposition de photos

La toute première exposition de photos « 10 regards de femmes », créée en 2009 a continué ses voyages cette année dans différents lieux à travers le département :

- Du 21 mars au 4 avril : VIVADOM à Nîmes,
- Du 4 au 8 juillet : MDPH à Nîmes,
- Du 3 au 9 octobre : Centre d'Art Rhodanien Saint-Maur de la Mairie de Bagnols sur Cèze.

5 Jeu-concours "Si j'étais Président"

En juillet 2016, dans le cadre des élections présidentielles, l'APF du territoire Gard/Hérault a lancé un jeu-concours avec pour but de faire réfléchir sur la citoyenneté et la société française actuelle.

Les objectifs poursuivis par le projet étaient de :

- Donner la parole aux sans-voix, afin de leur permettre de s'exprimer sur leur vision d'une société juste et fraternelle.
- Favoriser des débats et susciter des idées novatrices pour améliorer au sein de notre société, l'inclusion de tous les français, y compris des personnes en situation de handicap.
- Encourager les publics éloignés des bureaux de vote à une participation citoyenne.

Chaque futur participant avait pour mission de proposer dans le cadre d'une dynamique participative un programme en se mettant dans la peau d'un candidat à l'élection présidentielle de 2017.

Pour y parvenir chaque candidat a dû proposer trois priorités à mettre en œuvre dès les premiers jours de son investiture. Les priorités devaient intégrer le handicap et montrer de quelle manière, elles sont bénéfiques pour tous les citoyens.

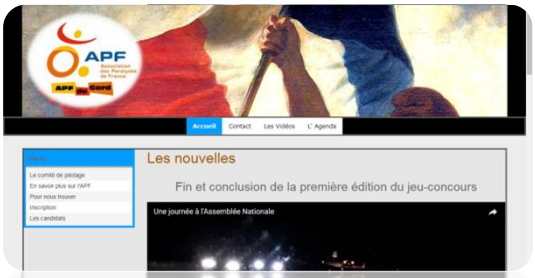

La mise en œuvre de ce projet s'est concrétisée par l'implication réelle d'un service civique, qui a suivi le projet du début à la fin, a rencontré les potentiels candidats pour les informer, les guider et les pousser à aboutir leur profession de foi.

Afin de permettre aux citoyens de suivre le projet et de voter pour leur candidat favori, un site internet a été créé à cet effet : **http://sijetaispresident.e-monsite.com/**.

« Si j'étais Président »
LES CHIFFRES

2 Candidats finaux.
935 visiteurs uniques sur le site internet pour 3500 pages vues.
136 Citoyens se sont prononcés lors de l'élection.
1 Séjour à Paris avec visite de l'Assemblée Nationale, organisée par le député Patrice Prat, offert pour le gagnant.
3 passages dans les médias.

1 Le conseil APF de département

Le **Conseil APF de Département (CAPFD)**, instance politique de la délégation, a été réélu le 21 septembre 2015.

5 membres ont donc rejoint cette instance :

- Lisette PERSILLET (Représentante),
- Sylvain BOSC (Suppléant),
- Gilbert MENPIOT,
- Guilhem VISSEQ,
- Franck AUDIBERT.

Leurs missions de représentation

Les élus ont pour mission de représenter l'association dans un certain nombre d'instances ou de s'y faire représenter par délégation.

Hormis les contacts avec les décideurs locaux, élus municipaux, députés, presse, le CAPFD assure des représentations (ou se fait représenter par des adhérents mandatés) dans les instances suivantes :

- Association Tourisme et Handicap (ATH)
- Collectif Associatif du Bassin Alésien (CABA)
- Commission communale d'accessibilité (CCA) des villes de :
  - Aigues-Mortes
  - Alès
  - Beaucaire
  - Pont du Gard
  - St Christol les Alès
  - Grau du Roi
- CA du Centre communal d'action sociale (CCAS) des villes de :
  - Clarensac
  - Marguerittes
  - Nîmes
  - Grau du Roi
- Collectif Inter associatif sur la Santé (CISS)
- Commission consultative départementale sécurité et accessibilité (CCDAS)
- Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH)
- Conseil des usagers des établissements de santé de :
  - CHU de Caremeau à Nîmes
  - Les Franciscaines à Nîmes
  - Polyclinique Grand Sud à Nîmes
  - Clinique Kennedy à Nîmes
  - Clinique Valdegour à Nîmes
  - SSR St Privat des vieux
- Commission Exécutive (COMEX) de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- Comité Ethique du CHU de Caremeau à Nîmes
- Conférence de Territoire au sein de l'ARS
- Conseil de vie sociale (CVS) du SESSD d'APF
- Commission pour la promotion de l'égalité des chances (COPEC)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Ateliers du handicap de la vile de Nîmes
- NTEC (Syndicat mixte du transport du bassin Alésien
- Observatoire régional Occitanie
- CA du Relais Loisirs Handicap 30
- SCDSA (Sous commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
- CA de l'UDAF du Gard

2 Le développement des groupes relais

Pour être plus efficace en développant et en faisant connaître davantage l'APF et ses actions, il est important de réaliser un maillage du département et des contacts de proximité par la création des Groupes Relais.

En 2016, 3 groupes relais ont fonctionné :

- **Alès** : Avec l'aide de 6 membres actifs, la responsable Marie-Renée Jourdan réalise tous les 3ème mardis du mois, une permanence d'accueil et d'écoute en direction des adhérents et des usagers du secteur en fonction de la demande, des repas et des sorties conviviales sont également organisées *(Sortie au cinéma d'Alès "Les Ar cades", théâtre "Le Cratère d'Alès)*.
- **Le Vigan** : une présence mensuelle de la délégation, via le CD2A est réalisée. Cette rencontre mensuelle permet de soutenir l'action de ses adhérents.
- **Bagnols sur Cèze :** Auprès de 4 membres actifs qui représentent l'APF au sein de ce groupe relais, qui ont fait de l'accessibilité leur priorité.

D'une manière générale, la carence en transports adaptés et le manque de moyens humains constitue un frein au développement et au fonctionnement de ces groupes.

Pour y pallier le Conseil départemental a mis en place les référents de territoire sur Beaucaire, Uzès, Saint Gilles pour apporter des réponses de proximité aux adhérents et usagers. Ce maillage de territoire est à poursuivre.

En 2016, des contacts ont été pris sur St Giles, Uzès, Aigues Mortes afin d'envisager de nouvelles implantations au niveau local, mais rien n'est finalisé, les volontaires sont vivement attendus.

3 Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées

La délégation accueille dans ses locaux, une fois par mois les membres du bureau permanent du CDCPH lors de réunions. La directrice de délégation en assure le secrétariat.

L'action jeunes :
un pari pour l'avenir

1 Le groupe « Jeunes »

Les objectifs :

- Se préoccuper des problématiques spécifiques des jeunes en situation de handicap moteur,
- Accueillir et intégrer au sein de nos équipes des jeunes bénévoles et stagiaires,
- Sensibiliser les jeunes à la question du handicap, tels sont les enjeux de notre politique en direction de la jeunesse gardoise.
- Mettre en place avec des jeunes en situation de handicap, des activités répondant à leurs attentes.

2 L'accueil des stagiaires et volontaires en service civique

Le fait d'être jeune peut parfois s'avérer être un réel handicap lorsque l'on recherche un stage.

La Délégation du Gard est heureuse d'accueillir et de former des jeunes d'horizons divers, désireux d'apprendre et de découvrir le champ du handicap.

Chaque contrat civique et stagiaire, quel que soit son niveau d'étude ou son temps de stage, est doté d'un projet à mener dans un esprit de confiance et de valorisation des compétences.

Le monde du handicap est souvent une surprise pour ces jeunes qui ne repartent jamais indemne de leur séjour à l'APF.

Les stagiaires proviennent, entre autres, des établissements suivants :

- Lycée Privé Saint Vincent de Paul à Nîmes,
- Collège Romain Rolland à Nîmes,
- ESAT Pierre Laporte à Nîmes,
- IFME de Nîmes,
- Institut Médico-professionnel Edouard Krüger à
- Nîmes
- Cap Emploi.

La délégation accueille des stagiaires (3 en 2016) et des contrats de service civique, de formations très différentes, ainsi que des stagiaires dans le cadre de journées d'observation.

Les services civiques

La délégation APF du Gard a accueilli 39 contrats civiques depuis le début du dispositif :

- **5** en 2011
- **4** en 2012
- **8** en 2013
- **10** en 2014
- **4** en 2015
- **8** en 2016

Depuis 2015, nous optons sur des contrats de 8 ou 12 mois au lieu de 6 mois précédemment.

Il s'agit pour nous d'une véritable opportunité d'accueillir des jeunes au sein de notre association, de les former à nos valeurs et revendications.

Pour une structure d'accueil comme la nôtre, il est indispensable de bien réfléchir aux missions proposées afin de mettre en adéquation les besoins de l'association, les compétences du jeune, ainsi que son projet professionnel.

Lorsque le volontaire saisit le sens du contrat civique, qui ne peut être un pis-aller à la recherche d'emploi, mais un véritable engagement citoyen, la collaboration peut s'avérer constructive à tout point de vue.

Nous pouvons également observer des départs anticipés aux causes diverses: le volontaire a trouvé un emploi, réintégré une formation, change de département, etc.

Plus généralement, nous observons que les candidats ayant un niveau de formation très élevé cherchent à intégrer les contrats civiques tout en recherchant un emploi sans l'annoncer le plus souvent. C'est donc un pari pour la structure d'accueil qui doit être consciente du risque à prendre.

La majorité des jeunes accompagnés trouvent une insertion professionnelle à l'issue de leur volontariat.

Un de nos volontaires a été par ailleurs lauréat de l'institut du volontariat et a bénéficié d'un coaching de l'institut.

En **2017**, nous souhaitons poursuivre l'accueil de volontaires en situation de handicap au sein de notre équipe.

1 Les médias

Le travail en collaboration avec les journalistes locaux de différents médias est devenu indispensable. Se faire connaître, véhiculer une nouvelle image demande une plate-forme de communication présente au plan national et relayée dans la délégation.

L'APF sur internet: www.apf.asso.fr

De nombreuses rubriques d'ordre général telles que : « qui sommes nous ? – Aidez l'APF – nos publications », ou bien traitant du monde du handicap.

Les blogs de la délégation du Gard:

- d'information : http://dd30.blogs.apf.asso.fr/ : il permet d'accéder à l'actualité de la délégation en temps réel, avec beaucoup de convivialité.

- en juillet 2012 la délégation a créé un nouveau blog : "Beauté et Handicap" afin de venir renforcer les informations concernant son action d'exposition de peintures et de sculptures sur ce même thème : http://beauteethandicap.blogs.apf.asso.fr/

Quelques chiffres

En 2016, **72 705 pages visitées** ont été enregistrées sur le blog d'information. Concernant le blog « beauté et handicap », **11 697 pages visitées** ont été enregistrées en 2016.

Soit une moyenne de **7 033 pages visitées par mois** pour les 2 blogs.

	Nbre de pages visitées du blog d'information	Nbre de pages visitées du blog Beauté et Handicap
Janvier	5 610	1 132
Février	4 050	1 153
Mars	4 103	949
Avril	4 025	664
Mai	4 072	800
Juin	4 000	932
Juillet	4 017	712
Aout	4 066	630
Septembre	4 038	811
Octobre	4 050	1 110
Novembre	6 482	1 256
Décembre	5 933	1 548

Apfinity sur internet : http://www.apfinity.fr/

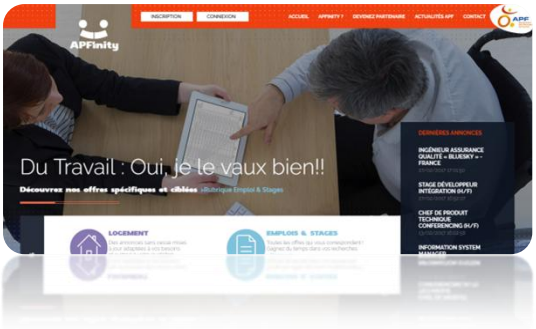

Le dispositif Apfinity est également présent sur la toile. Il permet à nos bénéficiaires d'accéder aux offres d'emploi proposées par nos entreprises partenaires et de poster leur profil.

La page FACEBOOK (APF Gard)

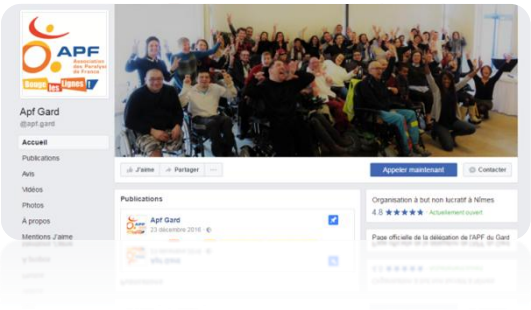

Parce que l'APF sait bouger avec son temps, nous voici sur Facebook ! La page de la délégation présente les évènements et les actions de l'association et permet également un partage d'informations de notre blog.

Fin 2016, la page Facebook comptait plus de 1 800 fans.

Zoom 30 : un journal en évolution

Le journal de la délégation, diffusé à 500 exemplaires, est un concentré d'informations et d'expressions, avec les dates clés concernant la vie de la délégation (manifestations, sorties, activités…). C'est un lien précieux entre la délégation, ses adhérents, ses bénévoles et ses partenaires.

Depuis sa parution en 2000, le ZOOM, toujours plus novateur (nouvelle présentation depuis 2011 en accord avec la charte graphique de l'APF), reste le bulletin d'information préféré de tous.

Les stands

Ils sont organisés tout au long de l'année et favorisent la sensibilisation du grand public : durant la Semaine Nationale consacrée aux personnes handicapées physiques en mars, les Forums des Associations en septembre, pour l'opération paquets-cadeaux en décembre ou la Fête du Sourire en mai.

Ces actions, qui requièrent une mobilisation importante de notre réseau bénévoles, constituent des outils de communication de proximité.

La brochure

La délégation du Gard édite chaque année une brochure de son fonctionnement et de ses activités.

Grâce à cette pièce maîtresse de notre communication, nous pouvons faire connaître clairement nos projets, nos revendications et nos réalisations dans tout le département.

Cette brochure mise en place en 2009 est distribuée à 2000 exemplaires dans le département auprès des usagers, des adhérents et du grand public.

L'outil est financé par l'insertion d'encarts publicitaires et n'engage aucun frais pour la délégation.

La délégation gère directement la création de cette brochure.

Cette décision implique une charge de travail supplémentaire (création graphique, rédaction et recherche d'annonceurs), en majeure partie effectuée par des salariés et des volontaires en service civique.

Les relations médias

Durant l'année 2016, la délégation a été présente dans les Médias :

- Radio : 2 passages,
- Presse écrite et en ligne: 9 passages.

Nos partenaires : main dans la main

Les services de l'APF

- **SAVS-SAMSAH APF** (*Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé*)
- **SESSD ALES** (*Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile*)
- **SESSD BAGNOLS/CEZE**

Les institutions

- La **Région Occitanie**
- La **DRAC**
- Le **Conseil départemental du Gard**
- Les services de la **DGDSS** *(services relatifs aux personnes handicapées)*
- Les **CCAS**
- Les services de la **DASS**
- **CAF**
- **CDES**
- **CPAM**
- **DDTEFP-PDITH**
- Les villes de :
  - **Nîmes** et ses services
  - **Alès**
  - **Beaucaire**
  - **Uzès**
  - **Le Vigan**
  - **Bagnols sur Cèze**
- **MSA**
- **Pôle Emploi**

Les organisations et associations

- **ADMR**
- **AFM**
- **AFTC**
- **CAPEB**
- **ETINCELLE 30**
- **FNATH**
- **FOYER HUBERT PASCAL**
- **GIHP**
- **SEP AIDE GARD**
- **UNAPEI** et ses fédérations gardoises
- **UNAFAM**
- **UDAF**

Ainsi que de nombreuses associations, entreprises et institutions qui nous soutiennent dans nos actions : (Liste non exhaustive)

Compte de résultat 2016 : un regard sur les chiffres

1 Zoom sur quelques dépenses

Les frais de fonctionnement généraux en 2016 (**308 108 €**) représentent une partie importante de nos dépenses, mais ils sont les moyens nécessaires à l'existence physique de la délégation.

Les frais de campagnes ressources (**92 532 €**) sont constitués pour la plus grande partie par les frais de mailings qui engendrent l'essentiel des ressources de la délégation.

Les frais de siège national (**19 940 €**) participent au financement des services juridiques, communication… que nos délégations départementales utilisent au quotidien.

La consolidation nationale nous permet de supporter le déficit de cette année de manière sereine et de poursuivre nos actions de développement en accord avec notre siège national.

Graphique analytique des charges 2016

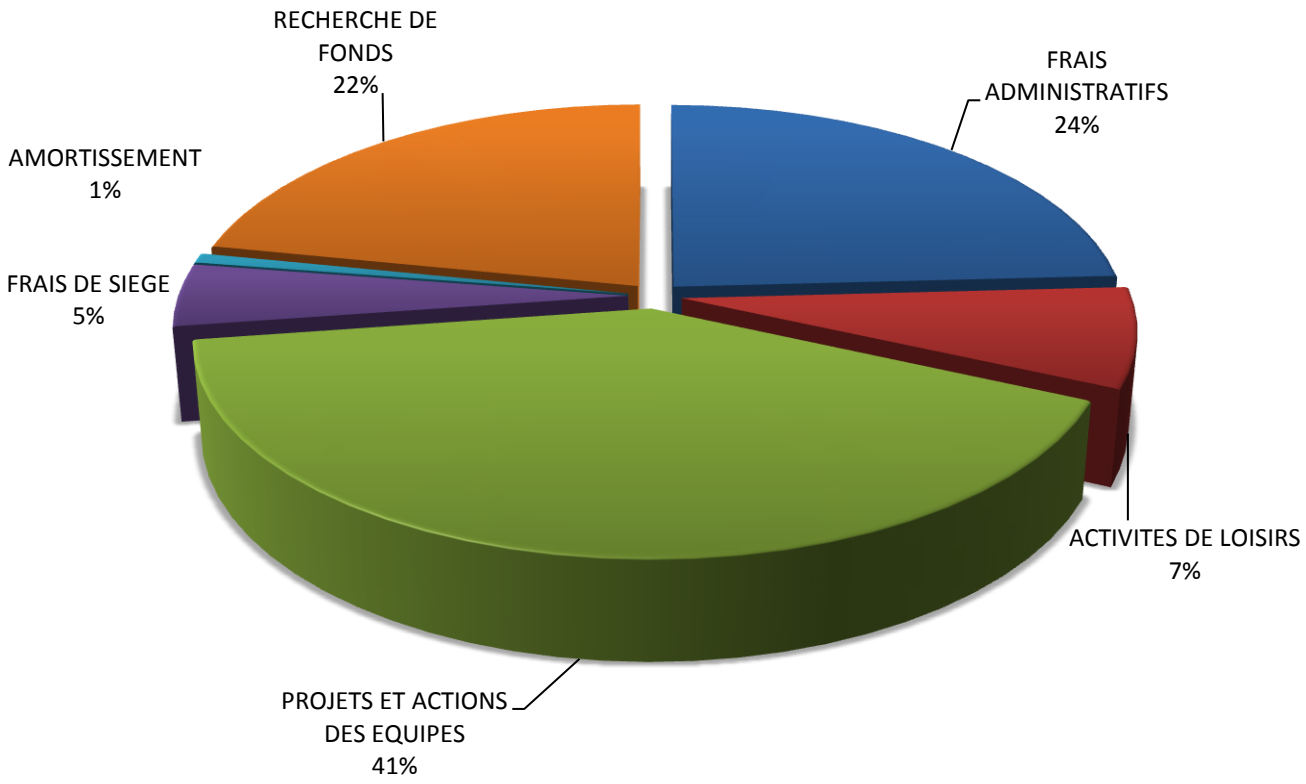

2 Zoom sur nos ressources

Les dons – legs et mailings (**257 758 €**) constituent l'essentiel de nos ressources.

Certaines activités telles que Handidon – ventes diverses… (**14 524 €**) ont de moins en moins d'écho auprès du grand public, trop sollicité et face à un pouvoir d'achat régressant.

Cette année, nous accusons un déficit, en partie dû par la restructuration des délégations et la mise en place du territoire des actions associatives Gard-Hérault.

Graphique analytique des produits 2016

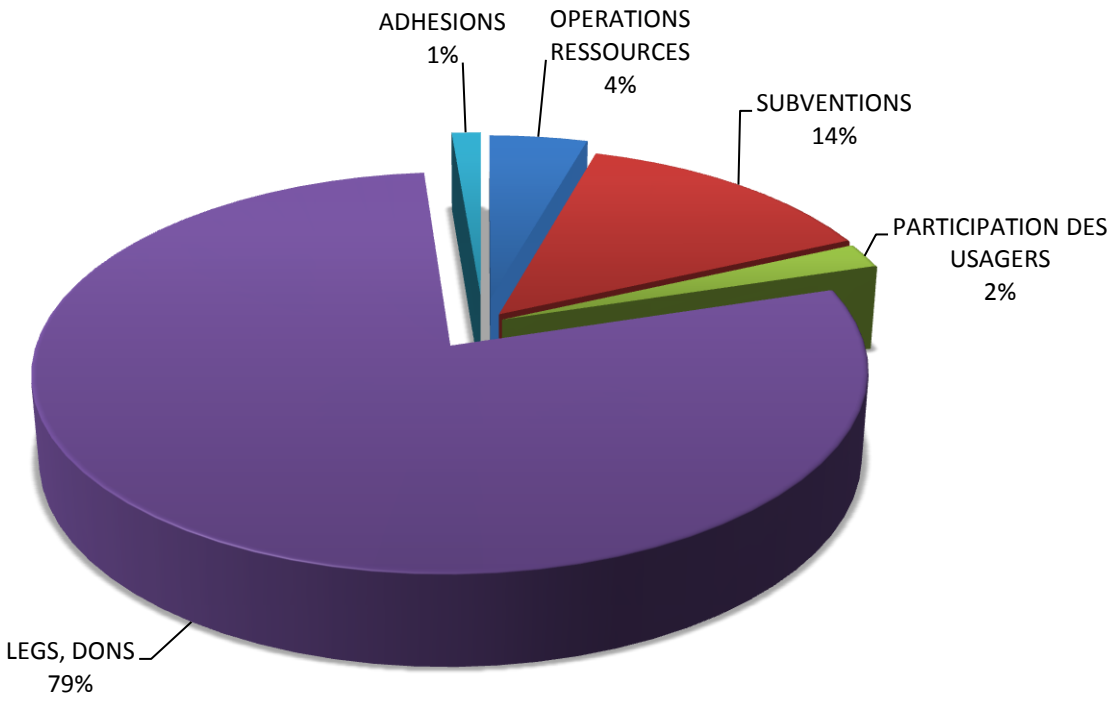

3 Résultats financiers 2016

Charges	N	Produits	N
Charges d'exploitation [1]		**Produits d'exploitation (1)**	
Achats de marchandises	1 713,00	Ventes et prestations de services	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		▸ Ventes de marchandises	3 498,00
Autres achats et charges externes	150 040,42	▸ Ventes de produits finis et assimilés	969,40
Impôts, taxes et versements assimilés		▸ Prestations de service	3 732,91
▸ Sur rémunérations	14 006,02	Production stockée	
▸ Autres	170,00	Production immobilisée	
Charges de personnel		Produits tarification sociale et médico-sociale	
▸ Salaires et traitements	128 042,40		
▸ Charges sociales	66 539,50	Subvention d'exploitation	125 788,70
Dotations aux amortissements et provisions		Autres produits de gestion courante	
▸ Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 084,34	▸ Quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	
Autres charges de gestion courante :		▸ Autres	196 174,09
▸ Quote-part de frais sur opération faites en commun	19 940,00	Reprises sur Provision (et amortissements), et transferts de charges	
▸ Autres	508,97		
Sous-total 1	384 044,65	Sous total 1	330 163,10
Charges financières		**Produits financiers**	
Intérêts et charges assimilées, et différences négatives de change	0,00	Des titres et créances de l'actif immobilisé	0,00
Charges nettes sur cessions de valeur mobilières de placement	0,00	Autres intérêts et produits assimilés, et différences positives de change	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	0,00
		Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00
Sous-total 2	0,00	Sous-total 2	0,00
Charges exceptionnelles [2][3]		**Produits exceptionnels** [3][4]	
▸ Sur opérations de gestion	299,05	Sur opérations de gestion	
▸ Sur opérations en capital		Sur opérations en capital	553,00
▸ Dotations aux amortissements et aux provisions		Reprises sur provisions et transferts de charges	
Sous-total 3	299,05	Sous-total 3	553,00
Participation des salariés aux résultats		Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs [5]	506,00
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives			
Engagements à réaliser sur ressources affectées [4]	39 320,00		
TOTAL	**423 663,70**	**Total des produits**	**331 222,10**
		Déficit	**92 441,60**
		TOTAL GENERAL	**423 663,70**
(1) Dont charges sur exercices antérieurs		(1) Dont produits sur exercices antérieurs	
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	299, 05	(2) Dont legs	
(3) Dont corrections d'erreurs		(3) Dont produits sur exercices antérieurs	
(4) Dont opérations à caractère exceptionnel	39 320,00	(4) Dont corrections d'erreurs	
		(5) Dont opérations à caractère exceptionnel	

Perspectives 2017
pour l'APF du Gard

- ✓ Service Apfinity : développement du dispositif par la recherche de ressources pérennes afin de poursuivre l'action menée.
- ✓ Projet « Beauté et Handicap » :
  - 6ème édition : réalisation d'une exposition photos sur le thème : « Handicaps invisibles : car la vérité n'est pas toujours celle que l'on voit » en collaboration avec des photographes de la région.
  - 5ème édition : Poursuite de l'exposition de caricatures sur le thème : « Rire de nous, c'est nous aimer un peu » à travers le département, mais également celui de l'Hérault.
- ✓ Travailler à une mutualisation des moyens humains et matériels avec le SAVS/SAMSAH pour une amélioration de nos actions sur le département.